

DE L'EXAMEN DE LA RELIGION

Source: éd. Sergio Landucci, Paris, Universitas, et Oxford, Voltaire Foundation, 1996, fondée sur les 9 versions manuscrites connues.

Article premier

La religion doit être à la portée de tous les hommes

C'est un principe constant et avoué dans tous les partis, que la religion est pour tous les hommes, et qu'elle entre dans les devoirs généraux qui obligent (/a) tous les particuliers.

De là il résulte qu'elle doit avoir des signes et des caractères d'évidence, qui fassent impression sur tous ceux qui employent de bonne foy leur attention pour la connoître. Autrement, ceux à qui Dieu auroit refusé la capacité de sentir la force de (/b) ses preuves ne seroient pas obligés de l'admettre, de même que les insensés et les stupides en sont dispensés dans toutes les sectes.

Ceux qui ont traité cette matière ont supposé ce principe comme un axiome incontestable.

« Quoique la foi soit un don de Dieu » - dit l'abbé de Saint- Réal - « il est pourtant très vray, comme Vous (/1) me le mandez, qu'elle nous est donnée à certains signes et à certaines marques, qui nous la désignent (/2). Car, enfin, chacun resteroit dans la religion où il est né, et qu'on lui persuade être la bonne, et je ne vois pas qu'il fût coupable d'y rester, pour mauvaise qu'elle fût, si Dieu n'avoit pas attaché des signes évidens de la vérité à la religion véritable, et dans laquelle il veut être honoré. J'ay dit *des signes évidens pour tout le monde*, c'est-à-dire pour ceux qui sont capables de quelque connoissance et de quelque discernement ; car, pour les gens stupides et ignorans, qui vivent dans une inscience universelle, sans avoir jamais eu les moyens d'être instruits ny informés de quoi que ce soit, nous devons laisser à la providence le soin de leur sort, sans nous embarrasser d'en juger. Tout ce que je viens d'avancer me paroît incontestable, et je ne crois pas que qui que ce soit se révolte contre ces sentimens »(/3).

M.^r Nicole pense de même, lorsqu'il dit que « personne ne doit être exclus de la vraye félicité par son état » et qu'« il faut que chacun soit capable de l'acquérir » (/4). Ce seroit en être exclus, que de ne pouvoir pas connoître la vraye religion ; et, si les preuves n'en étoient pas évidentes, qui pourroit se flatter d'être assés heureux pour pouvoir la découvrir ? Cet avantage ne regarderoit tout au plus qu'un très petit nombre de gens distingués par leur esprit et leurs connoissances, que la providence auroit bien voulu placer dans cette situation peu commune où il est permis de se livrer tout entier à la recherche de la vérité (/5).

Cet illustre auteur traite ailleurs expressément cette question ; et il est si persuadé de la vérité du principe qu'il en parle comme d'une vérité qui ne peut se révoquer en doute. « Il n'y a personne » - dit-il - « qui ne puisse et qui ne doive être convaincu, par les lumières communes de la religion et par celles du sens commun, de toutes les vérités suivantes : qu'il est certain que Dieu veut sauver les hommes, et même les simples ; qu'il ne leur offre néanmoins à tous aucune autre voye de salut que celle de la véritable religion ; qu'il faut donc qu'il soit, non seulement possible, mais facile, de la

reconnoître » (/6).

Il répète la même chose dans le 14.^e chapitre du livre des *Préjugés légitimes*. « Tout chemin » - dit-il - « qui ne pourra conduire ni les simples ni les ignorans à la foy, n'y pourra conduire personne, puisque le caractère et la marque de cet unique chemin doit être d'y pouvoir conduire tout le monde » (/7).

Enfin, il soutient, dans *Les prétendus Réformés convaincus de schisme*, que « toute société qui se sçauroit conduire à la foi les pauvres et les ignorans ne sçauroit être la vraie église. Or, ce principe » - (/c) continue-t-il - « est si clair et si certain qu'il n'est pas contesté par les ministres (/8) ; et M.^r Claude s'en sert lui-même pour donner à ceux de son party une assurance raisonnable de la justice de leur cause : Dieu, dit-il, n'a point rendu son salut inaccessible aux âmes des plus simples non plus qu'à celles des plus sçavans » (/9).

M.^r (/d) d'Ostervald s'est expliqué sur cette matière aussi clairement que M.^r Nicole. « Comme donc » - dit-il - « de toutes les vérités il n'y en a point qui soient d'une plus grande conséquence ni d'une certitude plus entière que celles qui fondent la religion, il faut que les preuves de ces vérités soient simples, évidentes et de la portée de tous les hommes » (/10).

Le sçavant père (/e) Maracchi fait voir, dans sa *Réfutation de l'Alcoran* imprimée à Rome, qu'on n'est pas obligé d'embrasser une religion dont les preuves ne sont pas évidentes (/11).

Un des derniers défenseurs de la religion chrétienne (/f) prétend qu'« il étoit à propos que l'évidence de la religion fût à la portée de tout le monde, et capable de frapper vivement tous les esprits qui voudroient donner quelque attention aux preuves » (/12).

Voilà donc une vérité dont on convient dans toutes les sectes ; et il faut qu'elle soit d'une grande évidence, pour avoir obtenu le consentement de tous les théologiens.

Article deuxième

Les religions révélées ne sont point à la portée de tous les hommes

Or, qui le penseroit que, de ce principe si simple, si conforme aux notions du sens commun, s'ensuivît évidemment le renversement de toutes les religions révélées ? C'est cependant ce qu'il est aisé de démontrer par un raisonnement dont toutes les propositions sont également évidentes.

Le voicy : toute religion dont les preuves ne sont point à la portée de tous les hommes raisonnables ne peut être la véritable religion ; or, il n'y aucune religion, de toutes celles qui prétendent être révélées, dont les preuves soient à la portée de tous les hommes ; donc, aucune des religions qui prétendent être révélées n'est la véritable.

La conséquence de cet argument est bien tirée. La première proposition n'est pas contestée. Il ne s'agit donc que de prouver la seconde, pour détruire toutes les religions qui se prétendent être descendues du Ciel ; et c'est ce qui sera très facile lorsqu'on fera attention : 1.^o à la difficulté de la matière ; 2.^o à la foiblesse de l'esprit humain ; 3.^o à la multiplicité des besoins et des affaires qui asservissent la plupart des hommes.

Mais, pour entrer dans un plus grand détail, il faut observer que les preuves des religions consistent en faits, dont la discussion renferme de grandes difficultés, et est, par conséquent, peu à la portée du commun des hommes. En effet, toutes les religions ont pour fondement des prophéties et des miracles, qui se trouvent ou recueillis dans d'anciens livres (/1) écrits en (/a) langues inconnues, non seulement (/b) aux peuples, mais même à plusieurs gens de lettres, ou conservés par la tradition.

On ne peut pas juger de l'argument tiré des prophéties que l'on ne soit en état de s'assurer : 1.^o de l'âge du prophète, pour sçavoir si la prophétie n'est pas postérieure à l'événement ; 2.^o du véritable sens du passage qui renferme la prophétie, ce qui suppose un long examen ; 3.^o des circonstances où s'est trouvé le prophète, pour sçavoir s'il n'auroit pas peu conjecturer ce qu'il a prédit. 4.^o Il faudra ensuite comparer la prophétie avec l'histoire ; et, quand on en aura justifié le rapport, 5.^o il faudra alors comparer cette prophétie avec d'autres que des hazards heureux ont vérifiées.

Les miracles ont pour garants des livres, dont la vérité ne peut se prouver sans le secours de l'histoire. 1.^o Il faut examiner l'âge des écrivains qui les rapportent, pour sçavoir s'ils sont témoins contemporains. 2.^o Il faut aussi s'assurer de la sincérité de leurs témoignages. 3.^o Il faudra examiner si les miracles qu'ils rapportent ne peuvent pas être l'effet de la fourberie, ou s'ils ne peuvent pas avoir des causes physiques (/2).

Or, comment un homme peu instruit pourra-t-il se convaincre que ces ouvrages ne sont pas le fruit de l'imposture (/3), tandis qu'il est certain que l'univers est partagé en diverses sectes, qui se vantent toutes d'avoir reçu du Ciel des livres en faveur de leurs opinions ? Je ne doute pas qu'il n'y

ait des sçavans capables de discerner le différent mérite de ces ouvrages ; mais on ne (/c) me prouvera jamais que tous les hommes puissent faire les recherches nécessaires pour parvenir à ce discernement. Le salut dépendra donc de la science et d'une question de critique (/4).

Quant aux preuves tirées de la tradition, un peu de bon esprit suffit pour en connoître l'incertitude ; mais ce n'est qu'après de grandes recherches qu'on peut déterminer le degré de croyance qu'elle doit produire (/5).

Il ne suffira pas d'avoir examiné une seule religion. Il y a dans le monde une infinité de sectes qui se vantent toutes de tirer leur origine du Ciel. Elles se fondent les unes et les autres sur le même genre de preuves. Pour donner avec connoissance de cause la préférence à quelques-unes, il faudra les comparer, et juger quelle est la mieux fondée. Seroit-il possible que la plupart des hommes, dans le sein de l'ignorance qui les aveugle et de la misère qui les accable, s'errigeassent, pour ainsi dire, un tribunal, où ils fissent comparoître toutes les sectes de l'univers, et où, après avoir examiné à loisir leurs titres et leurs prétentions, ils prononçassent un jugement équitable ? Ce seroit, sans doute, vouloir ou détruire la société ou la peupler d'extravagans, que d'imposer cette nécessité d'examiner aux particuliers qui la composent.

Article troisième

Les simples ne sont point capables d'(/a) examen

Cette impossibilité de l'examen pour les simples a été reconnue et démontrée par les plus fameux auteurs.

« Comment est-ce que les simples » - dit le père Malbranche - « peuvent être certains que les quatre évangiles que nous avons ont une autorité infaillible ? Les ignorans n'ont aucune preuve qu'ils sont des auteurs qui portent leurs noms, et qu'ils n'ont point été corrompus dans les choses essentielles. Je ne sçais » - continue-t-il - « si les sçavans en ont des preuves bien sûres. Mais, quand nous serions certains que l'évangile de S.^t Mathieu, par exemple, est de cet apôtre, et qu'il est tel aujourd'hui qu'il l'a composé, assurément, si nous n'avons point d'autorité infaillible qui nous apprenne que cet évangéliste a été divinement inspiré, nous ne pouvons pas appuyer notre foy sur ses paroles comme sur celles de Dieu même. Il y en a qui prétendent que la divinité des livres sacrés est si sensible qu'on ne peut les lire sans s'en apercevoir ; mais sur quoi cette prétention est-elle appuyée ? Il faut autre chose que des soupçons et des préjugés pour leur attribuer l'infaillibilité » (/1).

Le père Malbranche n'a pas sans doute réfléchy sur les suites de son aveu ; car il se seroit aperçu qu'il détruit la (/b) principale preuve de la religion chrétienne, et qu'il fournit à tous ceux à qui on la prêche des objections invincibles. En effet, que répondroit un missionnaire à qui on demanderoit sur quoi il fonde la vérité de la religion catholique ? Dira-t-il qu'il a pour lui la vérité des Ecritures ? On nous déclare icy qu'elles ne suffisent point. Il reviendra donc à l'église ; mais comment prouvera-t-il qu'il faut croire à cette église, si ce n'est par l'Écriture ? Si l'argument tiré de l'Écriture ne prouve rien par lui-même, voilà le genre humain renvoyé au pirrhonisme.

M.^F Nicole a fait des aveux qui nuisent également à sa cause. « Qu'y a-t-il qui soit plus visiblement au-dessus de l'esprit et de la lumière du commun monde, et particulièrement des simples et des ignorans, » - dit-il - « que de discerner, entre tant de dogmes contestés parmy les chrétiens, ceux qu'il faut suivre, ceux qu'il faut rejeter ? Que sera-ce donc quand il s'agit de les décider (/c) tous, et de faire le choix d'une religion sur la comparaison des raisons de toutes les sociétés chrétiennes ? » (/2)

M.^F Nicole a cru confondre par cet argument les Protestans : l'examen (/3), disoit-il, est impossible à tous les chrétiens ; donc il ne les oblige pas (/4). Mais, s'il a servy l'église catholique, il a nui au christianisme. Car il est aussi difficile à un homme simple, de décider quelle est la meilleure de toutes les religions, que de prendre party entre les diverses sociétés chrétiennes. Si cela est impossible à la plupart des hommes, comm'on n'en peut (/d) pas douter, il faut donc conclure qu'ils n'y sont pas obligés, et que, par conséquent, ils ne peuvent mieux faire que de suspendre leur jugement.

On a reproché à M.^F Nicole qu'il avoit « travaillé pour les payens ». Ce sont les termes du

ministre Jurieu ; qui ajoute : « sans exagérer et sans rien outrer, si je voulois faire un ouvrage pour ruiner la religion chrétienne, le livre de M.^F Nicole en feroit la première partie » (/5).

M.^F Nicole ne s'est attiré ce reproche qu'en avançant la proposition la plus claire et la plus incontestable. « Voilà le secret » - avoit-il dit en parlant de l'*examen* - « que les Calvinistes ont trouvé pour instruire les hommes de la foy. Voilà le chemin qu'ils leur proposent, et auquel ils veulent les engager ; c'est-à-dire un chemin qui est, non seulement interrompu par des obstacles et par des barrières insurmontables, mais qui est d'une longueur si peu proportionnée à l'esprit de l'homme qu'il est évident que ce ne peut être celui que Dieu a choisy pour les instruire des vérités par lesquelles ils les veut conduire au salut. Car, si ceux-mêmes qui font profession de passer toute leur vie dans l'étude de la théologie doivent juger cet *examen* au-dessus de leurs forces, que sera-ce de ceux qui sont obligés de donner la plus grande partie de leur tems à d'autres occupations ? Que sera-ce des juges, des magistrats, des laboureurs, des soldats, des femmes, des enfans qui ont encore le jugement foible ? Que sera-ce de ceux qui n'entendent même aucune des langues dans lesquelles la Bible se trouve traduite ? Que sera-ce des aveugles, qui ne sçauroient lire ? Que sera-ce de ceux qui n'ont aucune lumière ny aucune ouverture d'esprit ? Comment ces gens pourroient-ils examiner tous ces points, dont il est évident néanmoins que la discussion est nécessaire pour se déterminer raisonnablement ? Il faudra donc par nécessité que les Calvinistes dispensent tous ces gens-là de ces recherches, dont ils sont si visiblement incapables ? » (/6).

« Les hommes » - dit-il (/e) ailleurs - « ont deux qualités qui sont des suites de leur nature et de leur état dans le monde : ils sont foibles, et raisonnables. Comme foibles, ils sont communément incapables de trouver par examen et par étude les vérités qui ont besoin de longues discussions, et qui dépendent d'un grand nombre de principes qu'il faut réunir pour en tirer une conclusion juste et véritable. La multitude des connoissances les accable ; la subtilité les éblouit. Ainsi, dans toutes les choses obscures, embarrassées, et qui sont éloignées des sens et de l'imagination, il s'évaporent dans leurs pensées, et ils se partagent en diverses sectes. Mais, comme cette foiblesse ne les empêche pas d'être raisonnables, ils voyent bien aussi qu'ils ne doivent point choisir au hazard leurs opinions, et principalement celle de la religion, et qu'ils doivent avoir quelque fondement solide pour préférer les unes aux autres » (/7). « La voye de la raison toute pure et sans l'aide de l'autorité ne nous conduit donc qu'à la folie ou au désespoir de trouver la vérité » (/8). « Cependant les nécessités de la vie nous occupent et nous dissipent ; et la mort nous presse, et elle nous surprendroit tous sans religion, si nous n'avions point d'autre voye pour la choisir que celle de ces discussions et de ces examens, que la foiblesse de notre esprit nous rend impossible » (/9).

En effet, suivant le calcul de M.^F Papin, qui pourroit bien être vray, « à peine y a-t-il une personne entre cent-mille, qui puisse suivre la voye du raisonnement et de l'*examen* » (/10).

Enfin, c'est un dogme si incontestable chez les catholiques, que l'*examen* est au-dessus de la portée des simples, qu'on le trouve établi dans les catéchismes qui sont faits pour être mis entre les mains de tout le monde.

« Il n'est pas possible » - lit-on dans le Catéchisme de Montpellier - « que les simples et les ignorans, qui composent la plus grande partie des hommes, et qui, selon Jésus-Christ et Saint Paul, sont appelés à la foi comme les sçavans, puissent jamais expliquer par eux-mêmes les Saintes

Écritures, puisqu'ils ne savent point lire, et qu'ils n'entendent point la langue originale dans laquelle les livres saints ont été écrits. 1.^o Avant que de juger par eux-mêmes de l'Écriture Sainte sur les (/f) traductions, il faudroit qu'ils pussent aussi par eux-mêmes discerner les véritables Écritures d'avec les fausses, et juger si un Livre doit être regardé comme canonique ou non. 2.^o Il faudroit qu'ils fussent assurés que les hommes qui ont fait les traductions des Livres Saints ne les ont pas trompés, et qu'ils sussent par eux-mêmes que ces traductions sont conformes aux originaux. Or, c'est ce qui leur est impossible. 3.^o Quand les ignorans seroient assurez de la fidélité d'une traduction, leur esprit est trop borné pour pouvoir lier un passage avec l'autre, et joindre tout ce qui suit avec ce qui précède, sans quoi on ne peut pas pénétrer le sens d'un livre » (/11).

Il n'y a point de réponse à cet argument. Aussi les Protestans n'y ont-ils (/g) pas répondu. Il se sont contentés de l'éluder, en démontrant qu'on est exposé, dans la (/h) communion romaine, à toutes les mêmes difficultés. Mais que suit-il de là, sinon que la religion romaine et celle des Protestans ne (/i) peuvent être la religion établie de Dieu pour tous les hommes, puisque la plus grand partie ne peut s'attacher ny à l'une ny à l'autre sans pécher contre la raison, et que presque tous ceux qui en font profession les ont embrassées sans (/j) motifs suffisans ?

M.^r (/l) d'Ostervald, qui est persuadé que la religion n'oblige qu'autant que ses preuves sont capables de persuader tous les hommes (/12), a prétendu prouver que les caractères d'évidence qui se trouvent dans la religion chrétienne étoient à la portée de tout le monde. Et voicy comme il s'y prend pour établir cette thèse :

« Quand, pour prouver qu'il y a un Dieu, on allègue l'état et l'ordre dans lequel le monde subsiste ; quand on fait voir que le monde ne peut pas être éternel, et que les choses ont eu un commencement ; quand on établit la divinité de l'Écriture Sainte par les prophéties qui y sont contenues, et qui ont été incontestablement écrites avant l'événement ; quand on prouve la vérité de la religion chrétienne par la vérité des faits et de l'histoire, et qu'on montre (/m) que, si les faits sur lesquels la religion est fondée ne sont pas certains, (/n) il ne peut y avoir aucune certitude dans le monde à l'égard des choses passées, et que, si l'on rejette le témoignage des Apôtres, il n'y a point de témoins ni d'historiens qu'on ne puisse rejeter avec beaucoup plus de fondement ; quand on confirme l'histoire sainte par le témoignage des auteurs payens et par les monumens les plus anciens et les plus incontestables que les siècles passés puissent fournir ; quand on fait réflexion sur la manière dont la religion de Jésus-Christ s'est établie dans le monde, sur le changement qu'elle y a apporté ; quand on (/o) pèze les caractères de vérité, de sincérité, de divinité, qui se remarquent dans l'Écriture ; enfin, quand, en prenant les parties de la religion dans le détail, on fait voir et sentir que ses dogmes, que ses préceptes, que ses promesses, que ses menaces n'ont rien d'absurde, de mauvais ny d'opposé aux sentimens naturels, rien qui ne soit avantageux aux hommes et à la société ; quand, dis-je, on allègue ces preuves, et d'autres encore, et qu'on sçait les proposer d'une manière claire et judicieuse, il est certain qu'elles n'ont rien de fort difficile, et les raisonnemens dont on se sert pour faire valoir ces preuves sont, pour la pluspart, si naturels, si conformes à nos idées et aux principes du sens commun, qu'il n'y a guères de gens qui ne puissent les comprendre, si ce n'est parfaitement et dans toute leur étendue, ce qui est réservé aux plus éclairés, du moins suffisamment pour en sentir la force » (/13).

C'est se faire illusion à soy-même, que de raisonner de cette façon. En effet, le bon sens permet-il que l'on donne la faculté de prononcer sur les matières les plus difficiles à ceux qui ne savent ny lire ny écrire, qui n'ont aucune teinture de l'histoire, tels que sont la plupart des hommes ? Comment pourront-ils se convaincre par la raison qu'Aristote et tous ceux qui ont soutenu l'éternité de monde (/14) étoient dans l'erreur ? Peut-on imaginer qu'ils ayent assés de critique (/15) et de connoissance pour juger que les (/p) prophéties ne sont pas supposées, et (/q) qu'elles sont mal expliquées par les Juifs ? que les miracles des chrétiens sont dignes de créance, que les ouvrages dans lesquels ils sont rapportés sont des auteurs qui portent leur nom, que ces prodiges l'emportent sur ceux des autres sectes ?

Je supprime bien d'autres réflexions, que l'on pourroit faire à l'occasion de ce passage de M.^r (/r) d'Ostervald, et qui seroient mieux placées ailleurs (/16). Je crois que, pour peu qu'on ait de bonne foy, on conviendra que le plus grand nombre des hommes n'est pas capable de ces discussions. Aussi l'auteur n'a-t-il pas osé faire la proposition absolument générale : il avance seulement qu'« il n'y a *guères* de gens qui ne puissent comprendre ces raisonnemens ». Mais que deviendront ceux qui sont dans cette classe (/17) ? Il est bien aisé de prouver qu'elle contiendrait presque tous les hommes. Il faudra donc, si on veut raisonner conséquemment, les exempter de la nécessité de croire, et il sera vray de dire que la religion n'obligera qu'un très petit nombre de personnes.

Article quatrième

Impossibilité, pour la plupart des hommes, de donner avec connoissance de cause la préférence à une des sectes qui partagent le christianisme

Mais, quand par ces recherches on seroit venu à bout de se convaincre des preuves qui établissent la religion chrétienne, on ne seroit pas beaucoup avancé, parce qu'il s'agiroit encore de donner le choix à une des sectes entre lesquelles le christianisme est divisé. L'on peut hardiment assurer qu'il y a très peu de gens qui ayent assés de connoissance, assés de justesse et assez de tems pour pouvoir décider exactement une aussi importante question.

M.^I Jurieu, qui a attaqué si vivement M.^I Nicole pour avoir démontré l'impossibilité de l'*examen*, l'a prouvé lui-même parfaitement. Tant il est vray qu'il faut se contredire lorsqu'on s'écarte de la vérité !

« Devant que les simples chrétiens » - dit-il - « puissent croire sans témérité que l'église qui leur parle est infaillible, il faut qu'ils soient assurés : 1.^o que la religion et l'église chrétienne sont véritables ; 2.^o que cette véritable église a reçu le privilège de l'infaillibilité ; 3.^o que l'église romaine, ou toute autre, est la véritable église chrétienne, à l'exclusion des autres sectes. - Je vous prie : par quels moyens croiront-ils que l'église chrétienne est la véritable église, à l'exclusion des sociétés judaïques, mahométanes ou payennes ? »¹.

Et, « quand nos simples seront sortis de ce labyrinthe, ce ne sera pas fait. Ils rentreront dans un autre : avant que de se reposer sur l'autorité de l'église chrétienne, il faut qu'ils soyent assurés que Dieu lui a donné le privilège de l'infaillibilité. Comment s'en assureront-ils ? Il seroit absurde de dire qu'ils s'en assureront par le témoignage de l'église même. Il faudra nécessairement qu'ils s'en rapportent à la tradition, à l'expérience, à l'histoire, ou à l'écriture. S'ils s'en rapportent à la tradition, il faudra qu'il examinent eux-mêmes ; car, de s'en rapporter à l'église présente, il n'est pas encore tems : elle n'est pas juge en sa cause. S'ils entrent dans (/a) la tradition, quelle mer, bon Dieu, et quel océan ! Où sera le fil d'Ariadne qui tirera nos simples de ce labyrinthe ? Enfin, s'ils veulent connoître de l'infaillibilité de l'église² par l'écriture, c'est un autre abîme, dont selon ces messieurs³ ils ne se tireront jamais ; car il faut sçavoir les langues originales, il faut lire les commentaires, ce qui ne peut être la voye des simples »⁴.

« Voilà bien du chemin que nous leur avons fait faire ; mais ils ne sont pas encore au bout. Après avoir assuré les esprits des chrétiens, en général, que l'église chrétienne est la véritable, et que la véritable église (/b) doit être infaillible, il faudra qu'ils s'assurent sur cette importante question, sçavoir quelle est la société, entre les chrétiens, à qui ce privilège d'infaillibilité est attaché ; car, sans cela, leur travail précédent ne seroit rien. Il faut donc, en cet endroit, qu'ils étudient la matière des marques de la véritable église. S'ils s'attachent à la marque de l'église que les Protestans soutiennent être la seule, sçavoir la conformité des dogmes et du culte avec la parole de Dieu, il

faudra qu'ils prennent chaque article des dogmes et chaque partie du culte de toutes les sectes pour les examiner sur la parole de Dieu, et les voilà dans cet abîme d'où on veut les tirer. S'ils prennent pour marque de l'église l'antiquité, les miracles, la succession des chaires, voilà bien pis ; car, pour sçavoir si l'église romaine, opposée aux autres, est la plus ancienne, celle qui a le plus de miracles, celle en qui se trouve la véritable succession, il faudra lire des volumes d'une grandeur immense (ce sont les conciles et les Pères) ; sans compter les modernes. Car, enfin, pour ne pas juger témérairement, il faut entendre les parties : il faudra nous lire et nous écouter. Ainsi, quand on marqueroit aux simples (/c) précisément les endroits par où ils se pourroient assurer sur la seule matière des marques de l'église, je soutiens qu'il y en a pour une bonne partie de la vie d'un homme, et que là-dedans il y trouvera, par les disputes des hommes, des embarras d'où il ne se pourra tirer ».

Article cinquième

La voye d'autorité est-elle la voye de connoître la véritable religion ?

Les Catholiques s'imaginent se tirer de cette difficulté en ordonnant de se soumettre à l'autorité.

Or, « l'exclusion de l'examen » - dit M.^F Nicole - « nous conduit d'elle-même à la voye d'autorité ; puisque tout homme qui est obligé de sçavoir la vérité de quelque chose, et qui ne la peut apprendre par lui-même, la doit nécessairement apprendre d'autrui. Et, dans cette nécessité, il est encore clair que le meilleur usage que l'on puisse faire de sa raison est de la soumettre à la plus grande autorité qui soit dans le monde, et qui a le plus de marques d'être assistée de la lumière (/a) de Dieu. Il n'y a rien que de sage, de prudent, de raisonnable, dans cette conduite. Elle est proportionnée à la foiblesse de l'homme, parce qu'elle l'exempte de cet *examen* infini de tous les dogmes, dont les simples sont certainement incapables, et à la raison de l'homme, parce qu'elle ne l'engage qu'à se soumettre à l'autorité la plus croyable, et qui a le plus de marques de vérité et de lumière » (/1).

Il n'est pas aisé de concevoir qu'un aussi excellent homme ait pu raisonner d'une façon aussi contradictoire sans s'en apercevoir (c'est assurément aux préjugés et à la cause qu'il soutient, qu'il faut attribuer ce deffaut de justesse) : tandis qu'il interdit aux simples l'*examen*, il leur permet en même tems de juger la plus difficile de toutes les questions, sur le raisonnement le plus frivole et le plus capable d'enduire en erreur.

Il étoit bien plus naturel de faire cet argument : les simples ne sont point capables d'*examen* ; donc l'Etre suprême ne peut exiger d'eux (/b) qu'ils prennent party sur des matières au-dessus de leur capacité, parce qu'ils ne le pourroient faire qu'au hazard et en contredisant cette loy éternelle qui deffend de juger lorsqu'on ne peut pas être assez instruit pour ne point craindre de tomber dans l'erreur.

En conséquence de ce raisonnement de M.^F Nicole, un (/c) pérouan a dû s'en rapporter à la religion de Mancocapac (/2), un indien à celle de (/d) Brama, un egyptien à celle d'Hermès.

M.^F Jurieu a fait voir qu'il falloit presqu'autant de science, pour décider le seul article de l'autorité, que pour examiner tous les autres ; et il a démontré que les simples ne sont point en état de se déterminer sur cette question avec connoissance de cause. « Je demande » - ce sont ses paroles - « si, pour s'instruire de ce seul article par l'Ecriture : *l'église est infallible*, il ne faut pas aussi savoir : 1.^O si le Livre d'où on tire ce passage est canonique (/e) et divin ; 2.^O s'il est conforme à l'original ; 3.^O s'il n'y a pas quelque manière de lire qui affoiblisse la preuve ; 4.^O si le passage ne peut pas avoir d'autre sens.

Le premier article emporte et entraîne après soi, non seulement l'examen de la controverse des Livres canoniques et apocryphes, telle qu'elle est agitée (/f) entre les Chrétiens ; il faudra que le catéchumène, qui ne connoît pas encore l'église et qui la cherche par l'Ecriture, entre en dispute

avec les payens et les athées.

Pour vider le second article, il faudra qu'il apprenne les langues originales, (/g) ou qu'il consulte grand nombre de sçavans ; ce qui sera long, et ne sera peut-être pas encore fort sûr.

Or, pour s'assurer (/h) sur le troisième article, il faudra qu'il examine les ouvrages des critiques, et tout ce qu'on appelle observations sur les variantes leçons (/3).

Pour s'éclaircir absolument sur le quatrième, il faudra qu'il lise les commentateurs anciens et modernes, qu'il pèse les différens sens, et qu'il voye les difficultés, les objections et les réponses de part et d'autre ; car on ne se peut jamais assurer de ne s'être pas trompé que lorsqu'on se peut rendre témoignage de n'avoir rien oublié » (/4).

« Je viens » - (/i) continue-t-il - « à la mineure de l'argument : *Or, l'église romaine est cette église unique, visible et successive* (/5). Voilà bien encore une autre difficulté ! Il faut que ce païsan, qui ne sçait ny lire ny écrire, écoute pourtant les démêlés qui sont là-dessus entre les Grecs, les Latins, les Nestoriens et les Arméniens ; car, de juger sur une aussi grande affaire sans avoir oui les raisons des parties, c'est la dernière de toutes les témérités. Le concile des païsans et des femmes catholiques se trouvera dans cet endroit pour le moins aussi embarrassé que le concile des femmes et des enfans calvinistes, à décider par l'écriture les cinq cents points controversés ; car il faudra que ces paysans apprennent le grec et le latin, qu'ils se transportent en Orient, ou qu'ils en fassent venir des gens, ou du moins qu'ils achètent des livres des uns et des autres, et se donnent la peine de les lire » (/6). Ainsi, en voulant éviter la voye de l'*examen*, on s'y retrouve néanmoins nécessairement.

Les deux partis se sont tous deux reprochés que leurs principes conduisoient au pirrhonisme. « Otez la voye d'autorité, » - dit M.^F Papin - « vous exposerez les chrétiens à tomber dans le pirrhonisme sur tous les articles de foy » (/7).

« Rien n'est plus pernicieux que la méthode de M.^F Nicole, » - dit M.^F de La Placette dans son *Traité de la conscience* (/8) - « car, enfin, s'il pouvoit une fois persuader le monde qu'il est impossible de trouver la vérité par la voye de l'*examen*, comme il y travaille de toute sa force, il verroit bientôt qu'il n'a travaillé qu'à établir le pirrhonisme, et par conséquent qu'à ruiner la religion » .

Pour cette fois-cy, ils ont tous deux raison.

Les catholiques, parce que, si c'est par l'*examen* qu'il faut trouver la vérité, le plus grand nombre des hommes fera beaucoup mieux de suspendre son jugement que d'entreprendre une carrière dont ils ne pourroient jamais se tirer.

Enfin, le protestant n'a pas tort, parce que la voye d'autorité revient à celle de l'*examen* ; car - comme l'a fort bien remarqué M.^F Bayle - « un homme, qui se veut assurer légitimement qu'il se doit soumettre à l'autorité de l'église, est obligé de sçavoir que l'écriture le veut ainsi. Le voilà donc exposé à toutes les discussions de M.^F Nicole ; et il faut, de plus, qu'il sçache si la doctrine des Pères et celle de tous les siècles du christianisme est conforme à la soumission qu'il veut avoir. Il sera bien infatigable, s'il n'aime mieux douter de tout que de s'engager à tant de recherches ; et il sera bien subtil si, prenant toute la peine que cela demande, il rencontre enfin la lumière. C'est donc une voye (/j) de pirrhonisme » (/9).

Tant que ces messieurs (/10) ne font qu'attaquer, ils triomphent.

L'impossibilité de l'*examen* est clairement démontrée par les catholiques, et même par M.^r Jurieu.

L'absurdité et la contradiction de la voye d'autorité ont été mises dans le plus grand jour ; et elles ont fait une telle impression sur les protestans qu'il n'ont pas fait difficulté de dire qu'ils renonceroient au christianisme, s'il falloit absolument suivre la voye d'autorité pour être chrétien.

Article sixième

Examen de ce que disent ceux qui rejettent la voye d'autorité

M.^I Jurieu, qui a senty mieux que personne les embarras de l'*examen*, a eu recours à un autre système. Il a imaginé que Dieu opéroit dans le simple la créance de sa religion par voye de sentiment, et non par l'*examen*, qui, selon luy, ne produit ordinairement que de l'entêtement (/1). Il faut l'entendre, et l'on verra une preuve sensible des dérangemens que produit l'esprit de party.

Il entreprend de prouver que la voye de sentiment nous conduit à la créance même des mystères. « ...Toutes ces vérités » (/2) - dit-il - « appartiennent à la foy et à la religion ; et cela fait voir qu'il y a des vérités de religion et de foy qu'on peut connoître par sentiment. Pour quelle raison est-ce que nous en exclurons les autres vérités révélées ? n'ont-elles pas leur caractère de vérité ? est-il possible que Dieu nous donne à croire des choses qui n'ont en elles aucuns motifs internes de crédibilité (comme on parle (/3)) ? dans l'assemblage de tous les mistères que nous avons cy-devant abrégés, n'y a-t-il pas des caractères de grandeur, de sublimité, de sainteté, de rapport à notre état, à nos désirs et à nos besoins naturels, qui (/a) se rendent sensibles ? Il est vray qu'entre les mistères il y en a quelques-uns qui paroissent incroyables : un Dieu en trois personnes, un Dieu incarné, par exemple. Mais, quand ces mistères qui effarouchent l'esprit sont entrés en société avec les autres, et font avec eux un corps, je soutiens qu'il en résulte un tout qui se fait sentir à tous ceux qui n'ont pas l'âme abîmée dans les ténèbres des préjugés et des passions. Sans cela, la religion chrétienne par la prédication de l'Evangile n'attireroit personne. Car, de croire que les hommes soumettent leur esprit et leur coeur à la seule autorité, sans sentiment, c'est une vision ; et une vision qu'on ne peut appliquer à ceux, d'entre les infidèles, qui se convertissent ; puisqu'étant nés hors de l'église, ils n'ont aucune foy pour elle qu'à cause qu'ils sentent la sublimité, la vérité et l'utilité de la religion » (/4). « Nous soutenons, » - continue-t-il - « malgré les chicanes de notre adversaire (/5), que les articles de foy de la religion chrétienne prouvent leur suffisance par eux-mêmes, comme ils prouvent leur importance, et que je n'ay pas besoin de trouver des passages qui me disent : ces articles sont suffisans, ou ne le sont pas. M.^I Claude l'avoit très bien dit : quand un objet remplit tous les désirs naturels de l'âme, il prouve par là qu'il est suffisant ; et c'est ce qui fait la vraye religion » (/6).

S'il ne s'agissoit que d'établir les premiers principes de morale, on ne seroit pas surpris d'entendre dire qu'ils portent avec eux-mêmes une si grande clarté qu'ils n'ont pas besoin d'autres preuves étrangères (/7). Mais, comme il n'est ici question que de faits arbitraires, de choses qui révoltent absolument la raison - du péché originel, de trois êtres réellement distingués qui composent un être infiniment simple, d'un Dieu crucifié -, c'est tomber dans le délire, que de soutenir que l'esprit sent la vérité de ces mistères, tandis que la raison nous crie que (/b) ce sont des folies.

M.^I Bossuet ne s'éloigne peut-être pas de l'idée de M.^I Jurieu, lorsqu'il dit que « c'est une erreur, de s'imaginer qu'il faille toujours examiner avant de croire. Le bonheur de ceux qui naissent, pour ainsi dire, dans le sein de la vraie église, c'est que Dieu lui ait donné une telle autorité qu'on croit d'abord ce qu'elle propose, et que la foi précède, ou plutôt exclût, *l'examen* » (/8).

Article septième

Comment les hommes prennent party sur la religion

C'est avouer que l'on croit sans avoir de bonnes raisons. Aussi est-ce un fait incontestable, justifié par l'expérience de tous les peuples : ils prennent tous party sur la plus importante question qu'il y ait, non seulement avant d'être en état de juger, mais en quelque sorte avant de naître, sur la foy de leurs parens. C'est le païs, et non la raison, qui décide de la religion de presque que tous les hommes.

C'est ce que M.^F Bayle a fort bien expliqué dans son *Commentaire philosophique* : « Voicy un point » - dit-il - « sur lequel je souhaite que l'on fasse réflexion. Je ne doute pas que tout homme de raison, s'il y prend garde de près, ne m'accorde que les enfans des chrétiens ne sont pas chrétiens, à un certain âge, parce que leurs pères le sont, mais parce qu'on les a élevés au christianisme ; et que, s'il arrivoit que les chrétiens et les turcs qui vivent dans les mêmes villes fissent échange de leurs enfans à la mamelle, ceux des chrétiens seroient tous mahométans, et, ceux des turcs, chrétiens. D'où je tire cette conclusion, que, non seulement la même âme qui devient chrétienne pour avoir été unie avec un foetus de chrétien seroit devenue turque si elle étoit allée, deux maisons en deçà ou en delà, chez un turc, mais aussi que la même âme qui a été incorporée dans le christianisme par le baptême deviendra à coup sûr de la religion juive, mahométane, siamoise, chinoise, selon qu'elle sera élevée, (/a) dans ses premiers ans, ou par des juifs ou par d'autres infidèles. On voit quelques-fois dans le même corps de logis des hérétiques et des orthodoxes, les uns et les autres mariés et faisant bien des enfans. S'il se pouvoit faire que l'âme qui auroit été destinée pour le foetus de la mère orthodoxe s'égarât tant soit peu de son chemin, et prît une chambre pour une autre, elle deviendroit tout aussi certainement hérétique que celle qui seroit allée à son lieu marqué, (/b) sçavoir dans le foetus d'une femme hérétique. Nous croyons bonnement tout ce qu'on nous dit de Dieu dans le bas âge. Si nous n'en méritons pas des louanges, parce que notre consentement à ces instructions ne dépend pas d'un choix libre et raisonné, nous n'en méritons point aussi de blâme par la même raison » (/1).

M.^F Nicole est convenu que c'est le hazard qui décide de la religion de presque tous les hommes. « C'est à quoi ils songent le moins, » - dit-il - « qu'à s'instruire de quelle manière il faut vivre. Ils embrassent pour l'ordinaire, sans discernement, les premières maximes qu'on leur en donne, et ils ne remettent jamais en doute celles qu'ils ont embrassées, comme s'il étoit certain que les premières instructions fussent toujours les véritables. C'est ce qui paroît particulièrement dans la religion, qui est la chose du monde la plus importante, qui fait dans tous les peuples une partie considérable de leur morale. Car il n'y a point de témérité égale à celle qui porte la plupart des hommes à suivre une religion plutôt qu'une autre » (/2).

Ce qui est d'une vérité si incontestable qu'à peine, entre plusieurs milliers d'hommes, y en a-t-il un seul qui ait d'autres raisons, de la préférence qu'il donne à une religion sur toutes les autres,

déterminoient qu'après connoissance de cause, il lui (/3) a plu de ne les pas renfermer parmi ces téméraires qui se conduisent au hazard : « J'excepte » - dit-il - « la religion chrétienne, qui a un éclat si grand et si particulier, par sa sainteté, son antiquité, ses miracles et ses prophéties, que ceux qui la suivent, étant frappés de cet éclat extraordinaire, et qui ne se rencontre nulle part ailleurs, ne peuvent être estimés téméraires de la préférer tout d'un coup à toutes les autres ; outre qu'elle a cet avantage, que plus on en pénètre le fond et plus on y découvre de lumières, au lieu que les autres religions ne peuvent soutenir la moindre recherche et le moindre examen » (/4).

Cette exception pourroit être juste, si les chrétiens n'embrassoient leur religion qu'après en avoir examiné les fondemens et s'être convaincus de leur solidité. Mais, comme l'expérience nous apprend qu'ils suivent l'Evangile comme les mahométans croient l'Alcoran, ils seront toujours inexcusables d'avoir cru sans avoir apporté les attentions nécessaires pour se préserver de l'erreur. Et, quand bien même ils seroient dans la bonne religion, ce ne seroit qu'au hazard de leur naissance qu'ils auroient cette obligation, et non à leur recherche et à leur amour pour la vérité. C'est de quoi M.^F Nicole est obligé de convenir, lorsqu'il avoue (/5) qu'il y en a peut-être plusieurs, parmi les chrétiens, qui ne le sont que de la même manière que les turcs sont turcs, c'est-à-dire par la seule impression de l'exemple, sans aucune attache divine dans le coeur et sans aucune lumière solide dans l'esprit.

M.^F (/d) d'Ostervald enchérit encore sur M.^F Nicole. « C'est une chose constante, » - dit-il - « que la plupart (/6) ne sont chrétiens que parce qu'ils ont été engagés par leur naissance à faire profession du christianisme ; mais, au reste, ils en connoissent peu la vérité et la divinité. Ils seroient tous de même juifs ou payens, s'ils étoient nez dans le paganisme ou dans le judaïsme. Ainsi, à proprement parler, on ne peut pas dire qu'ils croient, et qu'ils ayent la foy. Car la foy est une persuasion : croire, c'est être persuadé ; et il est impossible de bien croire une chose sans raison et sans examen. Ce qu'on appelle *foy* n'est ordinairement qu'une opinion confuse et générale, qui ne fait que de légères impressions ; mais la véritable foy est plus rare parmi les chrétiens qu'on ne pense » (/7).

Il suit de tout ce que nous venons de dire que le plus grand nombre de ceux qui sont attachés à quelqu'une des religions qui se donnent pour révélées ne peuvent être excusés d'abus de la raison. Car - comme dit un auteur célèbre (/8) - « le sens commun nous convainc que juger déterminément d'une chose particulière que l'on ne sçait pas, ou se rapporter de tout à l'autorité de quelqu'un sans en avoir aucune raison solide, c'est jeter au sort la décision du vrai et du faux, du juste et de l'injuste, puisque l'on n'a aucune certitude qu'on ne se trompe pas. Si ceux qui se conduisent de la sorte parmi les chrétiens étoient nez chinois, indiens, ou mahométans, par ce même principe qui les (/e) attache aux sentimens des lieux où ils sont nés, il seroient dans les opinions des asiatiques, (/f) parmi lesquels la providence les auroit fait naître. Est-ce donc que l'on croit que chaque païs a sa vérité et sa morale à part ? Nullement. Chacun croit-il que, par un ordre constant du Ciel, la vérité et la vertu sont attachées aux lieux dans lesquels il est né ? On n'oseroit le dire. Que croit-on donc ? Que l'on a raison, sans sçavoir pourquoi. Ce qui est tout à fait hazarder sa croyance » (/9).

Tel est précisément le cas dans lequel se trouvent presque tous les chrétiens. L'analyse de la foy (/10) des simples se réduit chez les catholiques à l'autorité ; mais il est démontré qu'il est (/g)

n'est pas moins clair aussi que le simple protestant ne peut avoir aucune conviction de sa foy, puisqu'il n'est pas capable de l'*examen* qui peut seul le tranquiliser.

Quelques-uns, de ceux qui ont vu cet écueil, ont cherché à l'éviter, et ont eu recours à des opérations intérieures de l'esprit de Dieu ; c'est-à-dire que, pour se préserver de l'extravagance, ils sont tombés dans le fanatisme (/11). C'est le système de M.^F Jurieu (/12). C'est celui des *Trembleurs* (/13). Barclay, leur apologiste, a, ce semble, fort bien prouvé que ce devoit être celui de tous les chrétiens.

En effet, s'il est impossible que, dans la discussion des différentes religions qui partagent le genre humain, la plupart des hommes prennent parti par la voye de la raison et de l'*examen*, ils ne pourront devenir chrétiens qu'en se (/h) décidant par un mouvement intérieur et aveugle, dont ils ne pourront rendre compte ny à eux-mêmes ny aux autres (/14).

Or, si ce mouvement aveugle doit nous suffire dans l'affaire la plus importante de la vie, il nous suffira pour toute notre conduite ; et ce ne sera plus la raison ny la morale que nous devons consulter. Nous deviendrons semblables à des voyageurs qui, avant d'entreprendre leur voyage, se creveroit les yeux, et prendroient pour guide un instinct aveugle, qui les conduiroit au hazard.

Mais reconnoissons que ce guide si dangereux seroit un foible garant de la vérité de la religion. Le *trembleur* le plus dévot n'a point dans le coeur des sentimens plus touchans que les *fakires* qui passent toute leur vie les bras élevés vers le ciel dans la plus profonde méditation, que les dévots indiens qui se font écraser sous la roue du char qui traîne leurs idoles(/15), enfin que tant de fanatiques(/16) qui se trouvent dans toutes les sectes.

Un anglois qui a écrit depuis peu sur la religion chrétienne s'éloigne de ces principes ; mais c'est en obligeant les hommes à *examiner*. « Tenons pour une maxime certaine » - dit-il - « que nous serons punis de la mauvaise conduite que nous aurons tenue, en ce qui concerne le salut, à proportion du soin que nous aurons pris dans les recherches de la vérité. C'est à quoi conduisent les loix éternelles de justice et d'équité, que doit observer, dans le jugement qu'il fera des créatures intelligentes, l'auteur de la nature, qui est lui-même essentiellement la justice absolue et la raison souveraine. Il s'ensuit que ce tribunal auguste ne doit être plus redoutable pour personne que pour les gens qui auront le moins examiné les choses » (/17).

Ce principe est vray ; mais ce n'est pas dans le système de l'auteur. Car ce ne sera jamais un titre de condamnation, devant un être souverainement juste, de n'avoir pas examiné ce qui surpasse la capacité de notre intelligence. Cette proposition n'est donc véritable, et possible dans la pratique, qu'en supposant que Dieu n'exige de nous que ce qui est proportionné à nos forces ; (/i) et c'est ce que l'on tachera de prouver dans une partie de cet ouvrage.

Mais, avant de finir cet Article, observons que rien n'est plus contraire (/j) aux progrès de la vérité que cette prévention dans laquelle tous les hommes sont, qu'ils sont nés dans la vraye religion. Les prêtres, les ministres, les *jmans*(/18), qui y trouvent leur compte, fomentent ce préjugé. Et « que ne peut point sur les hommes une première opinion, qui s'empare des esprits encore jeunes, où elle ne trouve ny la raison à combattre ni d'autres opinions à détruire ; qui se fait de jour en jour, par la force des habitudes, une autorité plus inébranlable ; qui est soutenue par les exemples de crédulité que l'on se donne mutuellement ? »(/19).

douter de ce que disent nos pères, nos mères, nos précepteurs et les prêtres de notre pays. Mais - comme l'a remarqué M.^r Bayle - « on croiroit offenser Dieu, si l'on formoit là-dessus le moindre doute ; on regarderoit ce doute comme une funeste suggestion de l'esprit malin. Ainsi l'on ne se met point dans l'état où Saint Augustin remarque qu'il faut se mettre quand on veut bien discerner l'orthodoxie d'avec l'hétérodoxie. Il faut, selon lui , se dépouiller de la pensée que l'on tient déjà de la vérité : *Nemo nostrum dicat se jam invenisse veritatem ; sic eam quæramus, quasi ab utrisque (/l) nesciatur. Ita enim diligenter et concorditer quæri (/m) poterit, si nulla temeraria præsumptione inventa et cognita esse credatur* » (/20).

Article huitième

Examen de l'argument qu'il faut prendre le parti le plus sûr

C'est icy le lieu d'examiner un argument célèbre, qui fait le sujet d'un livre qui a pour titre *Traité de religion contre les athées, les déistes et les nouveaux pyrrhoniens* ; où, en supposant leurs principes, on les convainc qu'ils n'ont point d'autre party à prendre que celui de la religion chrétienne.

Une seule *Pensée* de M.^I Pascal contient l'abrégé de cet ouvrage. Le père Mauduit, qui est l'auteur de ce *Traité*, n'est occupé qu'à l'étendre. Il y entreprend de prouver que, malgré les doutes qui peuvent se former dans l'esprit de l'homme au sujet de la religion chrétienne, il doit la croire véritable avant même l'éclaircissement de (/a) ces doutes.

M.^I de la Bruyère avoit adopté cette idée. « La religion » - dit-il - « est vraie ou fausse. Si elle n'est qu'une vaine fiction, voilà, si l'on veut, soixante années perdues pour l'homme de bien, le chartreux ou le *solitaire* ; ils ne courent pas un autre risque. Mais, si elle est fondée sur la vérité même, c'est un épouvantable malheur pour l'homme vicieux : l'idée seule des maux (/b) qu'il se prépare me trouble l'imagination, la pensée est trop foible pour les concevoir, et les paroles trop vaines pour les exprimer ».

La grande raison de ces Messieurs est que, dans le choix des opinions dont on ne peut sçavoir certainement si elles sont vraies ou fausses, il faut préférer le party où il n'y a rien à perdre, en cas qu'il (/c) se trouve faux, et où il y a beaucoup à gagner, s'il est véritable, et l'on doit rejeter, au contraire, celui où il n'y auroit rien à gagner, encore qu'il fût vrai, et où il y auroit beaucoup à perdre, si par malheur il se trouvoit faux. Or, en croyant la religion chrétienne - disent-ils -, il y a un bonheur à espérer, et, quand elle seroit fausse, il n'y auroit rien à perdre.

Cet argument conclut également en faveur du judaïsme et du mahométisme. Par conséquent, aucune secte ne s'en doit prévaloir. On ne l'a imaginé que pour tranquiliser ceux qui croient sans raison ; mais il n'est capable d'éblouir que ceux qui ne font pas la moindre réflexion. En effet, si le Messie n'est point encore venu, comme les juifs le prétendent, si Mahomet a été envoyé du Ciel afin que toutes les créatures le respectent comme le plus grand des prophètes et l'interprète des volontés divines, ainsi que cela est contenu dans les articles de la foy mahométane, que deviendront ceux qui ont embrassé la religion de Jésus-Christ en conséquence d'un si foible raisonnement ?

Quoique la maxime de préférer le plus sûr soit d'un excellent usage lorsqu'il faut agir et choisir entre divers partis, il n'en est pas de même lorsqu'il est question de croire (/A). La raison en est que notre intérêt ne décide ni pour la vérité ny pour la fausseté des choses. D'ailleurs, il ne dépend point de la volonté d'obliger l'esprit à croire précisément parce qu'il y auroit de l'avantage à n'être pas incrédule. Tout homme qui ne croiroit que par cette raison auroit une foy bien différente de celle que toutes les sectes exigent, et il feroit un mauvais usage de son esprit, comme l'a

remarqué M.^I Nicole. « Qu'y a-t-il de moins raisonnable, » - dit-il - « que de prendre notre intérêt pour motif de croire une chose ? Tout ce qu'il peut faire, au plus, est de nous porter à considérer avec plus d'attention les raisons qui nous peuvent faire découvrir la vérité de ce que nous désirons être vrai ; mais il n'y a que cette vérité, qui doit se trouver dans la chose même indépendamment de nos désirs, qui (/e) doive nous persuader ».

Ce principe est si certain que le père Mauduit est obligé d'en convenir. « Il est contraire à la justice » - ce sont ces paroles - « de croire par intérêt comme certain ce qui n'est pas encore certain. Ccet intérêt est un poids étranger, qui ne fait rien pour prouver la vérité de la chose. Ainsi, quand la volonté fait que l'entendement approuve comme certain ce qui ne l'est pas à son égard, c'est en grossissant les raisons de croire par ce poids apparent, qui ne touche point le fond de la question, (/f) ou en empêchant l'esprit de voir les raisons d'incertitude ». Le père Mauduit, qui a bien senti toute la force de ce raisonnement, a cherché à l'éluder en disant qu'« il y avoit de l'évidence dans les motifs de crédibilité, quoiqu'ils n'y en ait pas dans l'objet que l'on croit ». Mais c'est assurément changer l'état de la question, puisque c'est commencer à donner comme certain ce qu'on n'avoit regardé encore que comme probable ; et c'est à tort que l'auteur nous dit : « On a supposé partout les doutes et les soupçons des incrédules, et l'on croit avoir démontré invinciblement, de leur incertitude même, que, malgré toutes les raisons qu'ils ont de douter, ils doivent ne douter plus, mais revenir de tout leur coeur dans le party de la religion ».

Pourquoi ne doivent-ils plus douter ? C'est parce qu'il leur est utile de croire ; car voilà à quoi se réduit l'argument de l'auteur. On croira donc par intérêt, et on se déterminera par *un poids étranger, qui ne touche point le fond de la question*. Si on répond qu'ils ne doivent plus douter parce que la religion chrétienne est vraie, c'est sortir de la question, et tous les argumens tirés de la prudence sont dès lors inutiles.

Pour détruire invinciblement tout l'ouvrage du père Mauduit, il ne faut que ce raisonnement-ci : on ne doit point croire sans raison ; or, les menaces et les promesses ne sont point des raisons ; donc, ce ne sont point elles qui doivent déterminer notre créance ni résoudre nos doutes. Car il faut observer que ce n'est que contre ceux qui doutent, que le père Mauduit dispute : « Si l'on traite » - dit-il - « la religion de fausse et d'impossible, il n'y a plus de question à faire, et il est inutile d'y appliquer la maxime qu'il faut quitter l'incertain pour le certain ; puisqu'il est visible que ce qui est faux est plus qu'incertain, et l'on n'a jamais douté qu'on ne dût préférer ce qui est certain à ce qui est faux et impossible ».

C'est avoir une étrange idée de Dieu, que de penser qu'on lui plaise par l'abus de la raison, en croyant sans motifs raisonnables. Si cet être souverainement sage nous prépare pour une autre vie des récompenses et des peines, il les réglera, sans doute, sur le bon ou (/g) le mauvais usage que nous aurons fait de nos facultés.